

LA MIGRATION ENVIRONNEMENTALE AU MALI : UN DÉFI SÉCURITAIRE QUOTIDIEN

ENVIRONMENTAL MIGRATION IN MALI: A DAILY SECURITY CHALLENGE

Mamadou Baba DOUMBIA

Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako

Résumé :

Au Mali, le secteur primaire emploie plus de 80% de la population active, mais suite au réchauffement climatique global ayant provoqué la baisse de la pluviométrie agricole et des catastrophes environnementales, nombreuses personnes ont fui leur lieu de résidence d'origine face à la violence et aux conflits vers des villes pour gagner leur vie. Cependant, la caractéristique la plus importante de la migration interne est le processus d'urbanisation, que les villes africaines connaissent à un rythme particulièrement élevé par rapport aux autres régions rurales du pays. Aujourd'hui, la question des migrants environnementaux dans nos villes demeure un défi sécuritaire à relever par nos acteurs afin d'instaurer un climat de paix, de sécurité et de stabilité sociopolitique et économique dans nos villes. Car elle fait l'objet de nombreuses rencontres nationales et locales entre les autorités compétentes afin de corriger les déséquilibres environnementaux ayant généré des mauvaises récoltes et des conflits communautaires. Alors que l'urbanisation est un aspect intégral du développement économique et social, si elle n'est pas efficacement gérée, elle peut avoir des conséquences négatives pour les populations migratrices et urbaines. Pourtant, l'environnement n'est qu'un facteur d'exacerbation des tensions parmi de nombreux autres, d'ordre socioéconomiques et surtout politiques. En effet, l'objectif de cette communication est d'analyser les impacts socioéconomiques du changement climatique et des conflits sur la population urbaine en lien avec la migration (Exode rural) pour apporter une réponse afin d'instaurer un climat paisible garant de la paix et de la sécurité et du développement durable.

Mots clés : migrations, conflits, changement climatique, sécurité

Abstract:

In Mali, the primary sector employs more than 80% of the active population, but following global warming which has caused the drop in agricultural rainfall and environmental disasters, many people have fled their place of origin in the face of violence, and conflicts to cities to earn a living. However, the most important feature of internal migration is the process of urbanization, which African cities are experiencing at a particularly high rate compared to other rural areas of the country. Today, the question of environmental migrants in our cities remains a security challenge to be taken up by our actor in order to establish a climate of peace, security and socio political and economic stability in or cities. Because it is the subject of numerous meetings, national and local between the competent authorities in order to correct the environmental imbalances that have generated poor harvest and community conflicts. While urbanization is an integral aspect of economic and social development, if not effectively managed, it can have negative consequences for migrating and urban populations. However, the environment is only the one factor of exacerbation of tensions among many others, socio economic and especial political. Indeed, the objective of this communication is to analyse the socio political of climate change and conflicts on the urban population in connection with migration (rural exodus) to provide an answer in order to establish a peaceful climate guaranteeing peace and security and sustainable development.

Keywords: migrations, conflicts, climate change, security

INTRODUCTION

Le secteur primaire emploie plus de 80% de la population active au Mali, mais suite au réchauffement climatique global ayant provoqué la baisse de la pluviométrie agricole et des catastrophes environnementales, nombreuses personnes ont fui leur lieu de résidence d'origine face à la violence et aux conflits vers des villes pour gagner leur vie. Aujourd'hui, le changement climatique est indiscutablement l'un des enjeux mondiaux les plus importants. Comme l'indiquait la déclaration de Rio de 1992, « *la paix, le développement et la protection de l'environnement sont interdépendants et indivisibles* ». Le changement climatique représente donc, selon l'interprétation des Nations unies réaffirmée à l'occasion du sommet Rio+20, à la fois une menace pour l'environnement, la paix et le développement durable¹.

En effet, les conflits entre agriculteurs et éleveurs transhumants sahéliens ou conflits « agro-pastoraux », fournissent malgré tout un cas d'école pour l'analyse des liens entre les conséquences d'une variabilité environnementale et l'explosion de conflits à une échelle locale. Ils illustrent aussi le processus d'ajustement des sociétés sahéliennes aux contraintes sociopolitiques et économiques, technologiques et environnementales contemporaines, ainsi que les difficultés qu'elles rencontrent aujourd'hui pour maintenir leurs moyens de subsistance².

La question du changement climatique est l'une des questions les plus stratégiques et les plus difficiles de notre temps. La migration climatique est le mouvement d'une personne ou d'un groupe de personnes qui, essentiellement pour des raisons liées à une modification soudaine ou progressive de l'environnement en raison du changement climatique, sont contraintes de quitter leur lieu de résidence habituelle, ou le quittent de leur propre initiative, temporairement ou définitivement, pour se rendre ailleurs sur le territoire d'un État ou par-delà une frontière internationale³.

Ainsi, aujourd'hui la migration résultant de conflits armés liés au changement climatique demeure un défi majeur à relever au Mali en général et dans nos villes en particulier. La migration d'origine environnementale peut, à court ou à long terme, finir par constituer un risque sécuritaire, que ce soit dans le pays en général où dans les villes d'accueil en particulier. Des interdépendances majeures entre les changements environnementaux et d'autres facteurs socio-économiques viennent encore aggraver la situation. La compétition pour des ressources rares, aggravé par les tensions ethniques et religieuses.

La méfiance entre groupes et d'autres lignes de clivages socio-économiques et la plupart des conflits se produisent le long des voies de migration du bétail ou près des villages des fermiers, lorsque le bétail entre dans les terres agricoles ou lorsque les agriculteurs cultivent des terres traditionnellement dévolues au pastoralisme. Les villes offrent la possibilité d'accéder à toutes sortes de ressources, de services et de potentialités qui sont essentiels au bien-être et à la résilience des personnes. C'est pourquoi, pour la plupart des migrants, s'installer dans une ville est une décision judicieuse qui a toutes les

¹ Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. Rio de Janeiro : Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement. A/CONF.151/26, 1992.

² Changement climatique et conflits agro-pastoraux au Sahel Par Bruno Hellendorff, 2 octobre 2012.

³ Traduit par le Mécanisme international de Varsovie, Comité exécutif, domaine d'action 6 : Migrations, déplacements et mobilité des êtres humains – Communication de l'Organisation internationale pour les migrations

(OIM, 2016) ; M. Traore Chazal Noël et D. Ionesco, Defining Climate Migrants – Beyond Semantics (blog de l'OIM, 6 juin 2016) (dernière consultation le 23 mai 2018).

chances d'améliorer leurs conditions de vie ainsi que leurs capacités de faire face à l'adversité⁴.

Mais, ils peuvent se déplacer pour des raisons économiques ou liées à l'éducation, pour fuir des catastrophes naturelles dues au changement climatique ou pour échapper à la persécution, aux atteintes aux droits de l'homme, aux menaces pour leur vie ou leur intégrité physique, à la guerre et aux troubles civils⁵. Aussi, il convient de signaler qu'en termes de sécheresse, la cause n'est pas exclusivement pluviométrique, la déforestation à une part énorme dans le phénomène. La forêt est assez sollicitée au Mali en raison des activités économiques qui y sont liées, notamment, la vente du bois de chauffe, la vente de charbon, l'artisanat, la médecine traditionnelle.

Mais force est de constater que le reboisement ne constitue pas un réflexe pour les populations locales. Or, en étant sur un processus continu de déboisement sans reboisement, nous nous exposons à la sécheresse. Cependant, Les mouvements de populations liés au changement climatique qu'ils s'opèrent à l'intérieur des frontières nationales ou qu'ils traversent celles-ci, que ceux-ci aboutissent ou pas à la fixation définitive ou temporaire des personnes hors de leur localisation originelle, soulèvent partout des problèmes de sécurité et de paix. Car les personnes allogènes fuyant l'instabilité, peuvent elles-mêmes devenir un facteur de perturbation de l'ordre établi par ailleurs.

De tels départs, au-delà des facteurs humains, déstabilisent les communautés qui partent et celles qui les accueillent, et désarticulent les circuits économiques locaux. D'un autre côté, les migrants font généralement l'objet de racket, de banditisme, de prostitution et souvent de diverses formes d'exploitation. Les problèmes se posent aussi en termes de cohabitation des migrants avec les communautés des pays d'accueil. Les camps des migrants peuvent facilement devenir un facteur de perturbation des équilibres sociaux, environnementaux, économiques, culturels et même politiques des zones où on les installe. Les conflits entre migrants et communautés d'accueil sont courants.

Quant aux gouvernements, ils doivent gérer ces situations avec beaucoup de lucidité, lorsque du fait des aides internationales, les migrants, les réfugiés, les déplacés ou les expulsés sont finalement mieux traités et donc plus nantis que les communautés d'accueil. Les migrants, les réfugiés et les expulsés obligent les Etats concernés à coopérer pour gérer des problèmes qui les concernent ensemble. Ils sont donc facteur de rapprochement des États. Mais l'inverse peut se produire également. Dans beaucoup de villes au Mali, en outre, il existe des inégalités d'accès aux soins de santé entre les populations migrantes et non migrantes, qui nuisent à la santé individuelle et collective des membres des communautés urbaines.

La gestion et la prise en main des déplacements de populations urbaines provoqués par des catastrophes naturelles, des conflits ou des violences posent des problèmes particuliers aux acteurs concernés et peuvent aggraver les conditions d'une vulnérabilité à long terme des communautés déplacées et de celles qui les accueillent. A Bamako comme dans la plupart des villes du Mali, l'accueil des migrants est assuré par le service social des uns et de l'autre par des familles d'accueils. Au Mali, le ministère chargé de l'action sociale est en charge de gérer les migrants quelques soient de leur nature en partenariat avec l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM).

Pour mieux examiner les problèmes particuliers de la migration environnementale dans les régions du Mali, il convient d'abord de situer les difficultés d'accueil des

⁴ DIAKITE, 2022.

⁵ Organisation internationale pour les migrations (OIM) : ONU migration.

migrants. Par ailleurs, cet article se veut une contribution de plus dans la connaissance des questions sur la migration environnementale. L'atteinte de cette contribution va passer par la réponse aux questions suivantes :

- Quelles sont les conséquences subies par les migrants climatiques au Mali ?
- Quelles sont les difficultés auxquelles les migrants environnementaux sont-ils confrontés au Mali ?

Pour répondre à ces questions, nous analyserons le facteur de la rareté des ressources naturelles comme sources de la migration et conflits au Mali (I) ainsi que la gouvernance des conflits liés au changement climatique (II).

I- LA RARETE DES RESSOURCES: SOURCES DES MIGRATIONS ET CONFLITS AU MALI

Le changement climatique contribue à perturber le cycle des saisons et intensifie des phénomènes de sécheresses ou d'inondations. Ces conséquences concrètes d'un changement climatique constituent donc un risque environnemental supplémentaire pour les populations locales. Le Mali est certainement vulnérable aux effets du changement climatique. Une vulnérabilité qui s'explique par la forte dépendance au climat et par des actions visant à favoriser cette dépendance. Cette vulnérabilité est donc une cause de l'importance du dégât climatique au Mali. Ainsi, nous analyserons dans cette partie les conséquences liées au changement climatique (A), et puis les conflits entre les migrants environnementaux et les résidents d'accueil (B),

A- Les Conséquences des changements climatiques

Au Mali, l'exposition aux chocs climatiques (sécheresses, inondations, etc.) affecte les moyens de production et la production agricole, pastorale, sylvicole et halieutique (maladies et nuisibles des cultures et des plantes, épizooties, etc.) et entraîne souvent des crises importantes caractérisées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition généralisée. En effet, l'analyse pluriannuelle des situations récurrentes d'insécurité alimentaire a fait ressortir que presque toutes les régions sont considérées comme particulièrement vulnérables Gao, Tombouctou, Kidal, Mopti, Ségou, Koulikoro et Kayes⁶.

Avec un relief accentué, le Mali possède de vastes plaines alluviales dominées par des plateaux calcaires et de grès, le Mali est divisée en trois (03) zones climatiques. Le nord désertique qui couvre les deux tiers du territoire, appartient au Sahara méridional dont les précipitations ne dépassent pas une moyenne annuelle de 130 mm. Le centre Sahélien dispose d'un climat relativement sec, avec des précipitations variant en moyenne annuelle entre 200 mm et 500 mm et dont le couvert végétal varie de la steppe dans sa partie nord à la savane dans sa partie sud. Le sud soudanien qui est couvert par une savane arborée au Nord et des forêts au Sud, est arrosé par des précipitations dont la moyenne annuelle est de 1 400 mm⁷.

Au Mali, le phénomène de changement climatique, la dégradation environnementale, les catastrophes impliquant la détérioration de l'accès aux ressources naturelles et l'augmentation des tensions pour leur usage par différents groupes qui dépendent de ces ressources pour leurs moyens d'existence sont différents facteurs d'incitation à la migration et au déplacement. Dans certains contextes, la migration peut

⁶ OSS, 2013.- Gestion intégrée de la terre de l'eau pour l'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques au Mali. Guide méthodologique pour l'estimation du potentiel de séquestration du Carbone au Mali.

⁷ OSS, 2013.- Ibid.

servir de mécanisme d'adaptation aux effets néfastes et extrêmes et des catastrophes naturelles, par exemple en permettant aux migrants et aux personnes déplacées internes d'accéder à d'autres opportunités économiques et à un refuge sûr à la place de lieux inhabitables⁸.

Toutefois, la non-prise en compte de la dimension environnementale dans la gestion de la mobilité humaine peut également avoir des conséquences négatives telles que la contrainte à l'immobilité, la violence et l'exclusion structurelle et disproportionnée de certains groupes vulnérables comme les femmes et jeunes⁹. La prise en compte de ce nexus est cruciale, car la migration, considérée comme une stratégie d'adaptation au changement climatique, et l'environnement, en tant que facteur d'attraction et d'incitation à la migration, partagent une notion commune, la résilience.

Les migrants sont alors des acteurs clés en termes de résilience et de développement dans les territoires d'origine, de transit et d'accueil impactés par les changements environnementaux. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) définit la mobilité humaine dans le contexte de la dégradation environnementale et du changement climatique de la manière suivante :

On appelle migrants environnementaux. les personnes ou groupes de personnes qui, essentiellement pour des raisons liées à un changement environnemental soudain ou progressif influant négativement sur leur vie ou leurs conditions de vie, sont contraintes de quitter leur foyer habituel ou le quittent de leur propre initiative, temporairement ou définitivement, et qui, de ce fait, se déplacent à l'intérieur de leur pays ou en sortent.¹⁰

En raison du niveau élevé de pauvreté, l'ensemble du territoire et de la population du Mali est très vulnérable aux effets du changement climatique. Les phénomènes climatiques auxquels le pays est exposé de manière plus accrue sont les inondations, les sécheresses, les fortes variations de températures et des pluies. Ces phénomènes influencent notamment la disponibilité des ressources naturelles et la richesse de la biodiversité dont l'existence et la qualité sont également impactées par la pollution. Dans un pays où l'agriculture, l'élevage, la pêche et la sylviculture occupent 80% de la population active, les effets du changement climatique ont aussi des conséquences significatives sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des ménages et ils entraînent des déplacements de populations¹¹.

Dans des environnements où le changement climatique provoque l'assèchement des points d'eau et la disparition de certaines espèces végétales ou animales, celui-ci a un impact direct sur les flux migratoires. De plus, au vu de la crise multidimensionnelle que traverse le Mali depuis 2012, les facteurs climatiques s'ajoutent à d'autres facteurs de déplacement et de migration tels que les conflits et le manque d'accès aux infrastructures et services sociaux de base¹². Ces changements climatiques menacent en premier lieu le secteur primaire, l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation des forêts, des secteurs clés pour l'économie du pays.

⁸ OIM (Mobilité ONU). MOBILITÉ HUMAINE, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE AU MALI.

⁹ BAZILE, 1997, p. 73.

¹⁰ Internal Displacement Monitoring Centre, Global Report on Internal Displacement 2021, https://www.internal-displacement.org/sites/default/files/publications/documents/grid2021_idmc.pdf#page=42.

¹¹ EKLOW, Karolina and KRAMPE Florian, (2019). "Climate-related Security Risks and Peacebuilding in SOMALIA". Policy Paper, n°53, Sipri, Octobre, 56 p.

¹² BAZILE, op. Cit. p. 73.

Au Mali, la santé, les infrastructures et l'industrie se trouvent aussi exposés aux changements climatiques. Aussi, la vie des populations au Mali est tributaire de ces changements. Pour le Mali, la lutte contre les effets négatifs des changements climatiques se doit d'être une priorité nationale et une base dans les choix de développement socio-économiques du pays. Elle permettrait de protéger les couches sociales démunies, marginalisées et pauvres qui sont en réalité les plus exposées et les plus vulnérables face à cette menace climatique. Conscient de ce défi, le Mali s'est engagé depuis plus d'une dizaine d'années ; avec l'appui de la coopération multilatérale et bilatérale ; dans un processus d'identification et de quantification des problèmes pouvant résulter des solutions potentielles et aussi des opportunités qui peuvent en découler pouvant soutenir un développement propre et durable pour le Mali (Adaptation et Atténuation).

Cette phase a aussi connu un effort important consenti en matière de renforcement des capacités nationales sur ces aspects. Pour faire face à la pression des changements climatiques et de leurs impacts vécus actuellement au Mali des stratégies et initiatives éparses et variées sont menées par les secteurs concernés avec plus ou moins de réussite (Secteurs de l'eau, de l'agriculture, de la santé, ...). L'intégration de ces efforts dans une dynamique globale de lutte contre les changements climatiques, avec une feuille de route précise où les priorités sont définies et où les complémentarités sont identifiées et encouragées s'avère aujourd'hui nécessaire.

B- Les conflits entre les migrants Agricoles et les résidents d'accueil

En effet, la compétition accrue autour des ressources disponibles et à une remise en cause du lien social unissant fermiers et éleveurs dans la région malienne de Mopti par exemple, l'invasion de guerriers Fulani (les Ardobé) déboucha sur l'instauration d'un système de répartition des terres par lequel des chefs locaux (jowros), des nobles pasteurs (rimbé) pour la plupart, géraient les ressources pastorales. Conjugées à une explosion démographique, ces bouleversements ont favorisé l'extension des surfaces cultivées et une marginalisation, politique et socio-économique, des populations nomades et transhumantes (les Fulbé notamment).

De cette situation, partagée par la plupart des États sahéliens, ont émergé de nombreux conflits opposant les pasteurs aux agriculteurs. Ces conflits prennent donc le plus souvent la forme d'antagonismes découlant de dégâts portés aux cultures par le bétail, de mesures de rétorsion de la part des agriculteurs perçues comme injustes par les éleveurs ou de rivalités quant à l'accès aux sources d'eau, surtout en périodes de sécheresse. Des heurts peuvent arriver lorsque des éleveurs laissent leurs troupeaux paître sur des champs qui empiètent sur leurs couloirs de transhumance, ou lorsque la confiscation de têtes de bétail par des fermiers pour des dégâts portés aux cultures est perçue comme abusive par les éleveurs.

L'extension de fermes autour de points d'eau traditionnellement utilisés par les pasteurs, jusqu'à les ceinturer parfois totalement, peut aussi générer des frictions. Les types de conflits enregistrés varient entre litige et combat, entre recours à la médiation formelle, pour les groupes y ayant accès, et violence collective. Ces conflits entre les Agriculteurs et les résidents ont poussé nombreuses personnes et leurs familles à la migration (Exode rural). Ces mouvements ont probablement été à l'origine de nombreux conflits interpersonnels initiés par les nomades et auxquels les « agris culturalistes » du Sud ont répondu par des stratégies de défense.

Les migrations de masse vers des territoires déjà occupés sont en effet susceptibles de générer des tensions, des violences et des guerres. C'est pourquoi, les responsables politiques et les décideurs continuent de s'entendre sur la nécessité d'investir dans le

développement des économies locales et dans l'élargissement des possibilités offertes à ceux qui désirent rester. Mais ne peuvent le faire, il est fondamental de reconnaître que les causes profondes de la migration vont au-delà des facteurs économiques. Le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les conflits dus au climat sont des facteurs déterminants qui contraignent à migrer.

Lorsque les contraintes climatiques coïncident avec des contraintes économiques ou sociales, on voit croître sensiblement le potentiel des migrations forcées en provenance des zones rurales¹³. Le changement climatique et une mauvaise gestion des ressources naturelles exacerbent les conflits et l'instabilité dus à une concurrence pour des ressources rares. Par conséquent, les conflits induits par le climat peuvent déclencher des migrations et des déplacements. Ce cadre conceptuel montre en outre que le changement climatique peut provoquer des migrations, et que ces deux facteurs peuvent contribuer à l'apparition d'un conflit.

Les activités socio-économiques que connaît la plupart de la population sont les activités de l'agro-business, mais l'appauvrissement des sols constitue de plus en plus un manque à gagner pour les principaux acteurs de ce domaine. Les tensions locales générées par les problèmes d'accès aux ressources alimentaires et aquatiques peuvent se répercuter dans les pays voisins, où les populations iront chercher les denrées et la sécurité qui leur manquent ce qui accroît la pression sur les ressources de ces pays, et pourrait amplifier plus encore les tensions. En diminuant l'accès à l'eau, par exemple, le changement climatique ne constitue pas la cause directe des conflits, mais il multiplie les tensions autour des ressources naturelles, faisant augmenter les risques de conflit.

Sans une amélioration de la gouvernance et de la gestion des ressources naturelles, ces scénarios vont se développer de plus en plus dans le futur¹⁴. Avec le temps, l'impact du changement climatique sur les ressources naturelles qui s'ajoute aux pressions démographiques, économiques et politiques existantes peut entamer la capacité d'un pays à se gouverner lui-même. Laquelle comprend la capacité à répondre aux besoins de ses citoyens en ressources de base telles que les denrées alimentaires, l'eau, l'énergie ou l'emploi, ce que l'on appelle sa « légitimité produite ».

Or cette menace sur la légitimité produite d'un État peut le fragiliser, susciter des conflits internes, voire aboutir à son effondrement. Ainsi considéré, le changement climatique peut constituer un grave défi pour la stabilité et la légitimité des États de la Corne de l'Afrique, région déjà en butte à d'innombrables difficultés avant que ne surviennent celles posées par le changement climatique. En effet, Les épisodes de sécheresse, couplés à d'autres facteurs, augmentent déjà l'incitation à la migration, en Afrique comme ailleurs. Ceux qui n'ont pas les moyens de partir risquent aussi d'être « piégés », ou de ne pas pouvoir migrer vers des lieux plus sûrs.

La probabilité d'une baisse des précipitations et d'une augmentation des événements météorologiques extrêmes dans la Corne risque fort d'accélérer et d'amplifier les mouvements migratoires. Selon Robert Mc Leman (link is external), de l'université Wilfrid Laurier (Canada), « *les États aujourd'hui politiquement fragiles seront très probablement les futurs épices d'épisodes de violences et de migrations forcées liés au climat* » (Epicenters of Climate and Security (link is external), juin 2017). C'est le lieu de rappeler que les migrants climatiques ne répondent pas aux critères de reconnaissance

¹³ OIM, 2008, p. 22.

¹⁴ WERRELL et FEMIA, 2018, p. 3.

du statut de réfugié de la Convention de Genève de 1951 sous le prétexte qu'ils ne fuient pas la violence ou la persécution.

Ils forment un groupe de migrants forcés non reconnu par le droit international et non assisté car aucune organisation internationale ne dispose d'un mandat les concernant ni de fonds adéquats pour leur venir en aide. Ceux qui franchissent une frontière parce que les ressources de leur lieu de vie sont devenues insuffisantes (quelle que soit la cause de cette dégradation) ne peuvent se prévaloir du statut juridique de réfugiés. C'est pourquoi, il est devenu une obligation pour les autorités du Mali à rechercher une solution durable pour palier à ce phénomène de déplacement massif des personnes dû au changement climatique.

II- LA GESTION DES CONFLITS LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour ce qui concerne l'adaptation face à la rareté découlant du changement climatique et de la variabilité du climat, le rôle des institutions locales en milieu rural est cruciale au Mali. Non seulement les institutions influentes sur la façon dont les ménages sont affectés par les impacts du changement climatique, mais aussi elles forgent la capacité des ménages à répondre à ces impacts, à poursuivre des pratiques différentes d'adaptation, et à gérer les interventions extérieures dans le contexte de l'adaptation. Pour mener à bien notre analyse, nous aborderons la gestion des conflits migratoires en rapport avec le changement climatique (A), afin de faciliter l'implication des acteurs étatiques pour une solution durable (B).

A- La gestion des conflits migratoires liés au changement climatique

L'accès des ménages et de différents groupes sociaux aux institutions et aux ressources institutionnellement allouées est un facteur déterminant dans leur capacité à s'adapter avec succès. En conséquence, pour une adaptation réussie, il sera crucial d'établir et de renforcer les institutions afin de gérer les ressources plus équitablement, de faire face à leur rareté et de gérer et prévenir conflits, en particulier dans le cas du pastoralisme. Face aux difficultés de pénurie d'eau grandissante dans le contexte du changement climatique, le transfert d'eau virtuelle émerge comme un modèle économique alternatif, un véritable instrument de gestion, pour promouvoir une meilleure gouvernance de l'eau par une réallocation efficace des ressources aux niveaux local et régional, en vue de favoriser le développement résilient de nos communautés.

Pour que les responsables politiques et les décideurs continuent de s'entendre sur la nécessité d'investir dans le développement des économies locales et dans l'élargissement des possibilités offertes à ceux qui désirent rester. Mais ne peuvent le faire, il est fondamental de reconnaître que les causes profondes de la migration vont au-delà des facteurs économiques. Le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les conflits dus au climat sont des facteurs déterminants qui contraignent à migrer. Néanmoins, les mesures de protection de l'environnement, de même que l'adaptation au changement climatique, doivent s'étendre bien au-delà du secteur agricole.

À cet effet, il est essentiel de mener une action dépassant du cadre politique, en combinant les instruments de la coopération au développement et de la politique économique, climatique et sécuritaire. Tous les efforts pour protéger l'économie et le climat ne doivent pas, pour autant, faire négliger les actions en vue de faire respecter le droit international en vigueur ; citons à cet effet le respect des droits humains par les États de la région, de même que le soutien à tous signes d'ouverture de la part des systèmes

politiques. En Afrique de l'Ouest, la distance que parcourent les migrants est fonction des ressources de la famille. En cas de sécheresse grave, ils ne peuvent pas se permettre de trop s'éloigner et s'efforcent au contraire de trouver un travail salarié dans les villes proches.

Cette pratique, connue localement sous l'expression « manger la saison sèche » est aujourd'hui répandue dans de nombreuses régions d'Afrique de l'Ouest où sévit la sécheresse. Les solutions à la migration et aux déplacements induits par des facteurs environnementaux doivent prendre en compte la variété de ces facteurs, ainsi que leur portée, leur intensité et leur durée, chacun d'eux pouvant impliquer différents besoins et nécessiter l'application de cadres distincts pour y répondre. Il est dès lors nécessaire d'adopter une approche multisectorielle qui traite à la fois les causes profondes et les conséquences du lien entre les changements environnementaux, d'une part, et la migration et les déplacements, d'autre part.

Les besoins de protection des personnes touchées par des événements soudains ou à évolution lente sont indépendants du fait que ces événements puissent être attribués avec certitude au changement climatique ou non. Toutefois, il existe des preuves manifestes que les dangers environnementaux augmentent en raison du changement climatique. La lutte contre le changement climatique à l'aide des politiques en matière de climat, de développement et de commerce, ainsi que dans d'autres domaines, est donc un aspect essentiel de la prévention. Pour ce faire, il sera indispensable :

- D'améliorer la clarté conceptuelle en définissant sa position sur le changement climatique et les changements environnementaux à un niveau plus large, et sur leurs conséquences en termes de migration et de déplacements. Cela implique un accroissement de la collecte et de l'analyse de données fiables pour former la base de recherche, des consultations avec les États membres concernant la prise en compte des facteurs environnementaux dans les politiques nationales et supranationales en matière de migration et d'asile, et l'adoption d'une position commune de l'Union sur le lien entre le changement climatique et la migration;
- d'élaborer une politique commune cohérente pour traiter la migration dans le contexte du changement climatique et des catastrophes naturelles ainsi que la mobilité dans la dimension extérieure. Il s'agit d'intégrer les considérations environnementales dans les différentes politiques, stratégies et programmes, d'entreprendre des actions de solidarité concrètes dans le cadre des pactes mondiaux, d'inciter les acteurs régionaux et nationaux européens à travailler ensemble pour résoudre ce problème, et d'exploiter la participation à des initiatives internationales pour promouvoir le développement d'instruments et de politiques dans les régions du monde les plus touchées par ces événements d'ordre environnemental, notamment par une assistance technique et financière. Dans le cadre de ces efforts, des mesures en réponse aux crises devraient être élaborées et élargies, et des approches visionnaires devraient être mises au point, y compris la promotion de la migration en tant qu'adaptation au changement climatique;
- De faire pression en faveur de politiques européennes d'asile et de migration tournées vers l'avenir au niveau interne qui tiennent compte du changement climatique et des catastrophes naturelles sur le même plan que d'autres défis émergents, en reconnaissant qu'il existe différentes voies pour répondre aux besoins des personnes touchées par la migration et les déplacements induits par des facteurs environnementaux. L'une de ces voies consiste à concevoir une stratégie visant à apporter des solutions aux demandes de protection soumises en Europe qui sont liées aux changements environnementaux;

- De renforcer les différentes formes d'assistance aux pays particulièrement touchés par les changements environnementaux et, plus généralement, d'intensifier les politiques de l'Union en matière de changement climatique par l'implication des acteurs concernés¹⁵.

B- L'implication des acteurs pour une solution durable

Au Mali, la communauté environnementale a un rôle important à jouer dans les domaines suivants:

- Sensibiliser aux facteurs écologiques de déplacement ;
- Renforcer la capacité des communautés et des pays à résister aux chocs et aux changements environnementaux ;
- Aider à planifier la réinstallation des communautés susceptibles d'être déplacées par des changements environnementaux inévitables

Pour ce faire à ces fléaux, le Mali a développé un arsenal politico-stratégique sur l'environnement, le climat et la pauvreté pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Adopté par le Conseil des Ministres en 2006, le document dénommé Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté, est le Cadre unique de référence des Politiques et Stratégies de Développement du Mali. Il a été préparé selon un large processus participatif impliquant aussi bien le niveau national que les niveaux régional et local. A cet effet, il constitue le cadre fédérateur de l'ensemble des politiques sectorielles.

Sa préparation s'est largement inspirée des leçons tirées de l'évaluation du CSLP I 2002-2006 des OMD et l'étude nationale prospective Mali 2025 réalisée de 1997 à 1999 sur toute l'étendue du territoire national et qui a permis de recueillir la perception des maliens et leur vision de la société à l'horizon d'une génération. Le CSLP II a donné l'occasion de revoir, à la lumière de l'objectif principal de croissance et de réduction de la pauvreté, l'ensemble des politiques sectorielles, nationales et thématiques¹⁶.

Ces réflexions ont permis non seulement de faire ressortir les causes et obstacles majeurs à la réduction de la pauvreté, mais aussi les principaux atouts économiques et sociaux permettant de garantir une croissance forte et un développement durable. Le but recherché est que le CSLP serve d'espace permanent de dialogue entre tous les acteurs et qu'il constitue à tout moment, la meilleure réponse possible à la problématique de lutte contre la pauvreté et l'amélioration du cadre de vie des populations locales ; la réponse à ces deux phénomènes qui poussent les populations à migrer leur permettra de ne plus migrer vers d'autres contrées à la recherche de meilleures conditions de vies.

Le CSLP II doit appuyer la concrétisation de l'objectif de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement qui vise le développement économique et social durable du pays à travers la sécurité alimentaire, la lutte contre toute forme de pollution ou nuisance, contre le processus de dégradation des ressources naturelles et la désertification¹⁷. Les axes stratégiques de cette politique nationale sont : la préservation et le renforcement des acquis techniques et méthodologiques dans le domaine de la protection de l'environnement, la promotion d'une approche globale et multisectorielle

¹⁵ Commission Européenne. Changement climatique et migration : Défis et réponses juridiques et politiques à la migration environnementale, SYNTHÈSE, Étude pour la commission LIBE, Département thématique des droits des citoyens et des affaires constitutionnelles Direction générale des politiques internes, PE 655.591, ISBN 978-92-846-7073-4| doi: 10.2861/705264| QA-03-20-598-FR-C, PDF ISBN 978-92-846-7074-1| doi: 10.2861/89736| QA-03-20-598-FR-N septembre 2020, pp 3-4.

¹⁶ TOURE, 2022, pp. 111-116.

¹⁷ Ibid. p. 117.

des questions de l'environnement et la promotion, la restauration et la récupération des zones et sites dégradés.

Les mesures d'accompagnement prévues dans le cadre de cette politique sont : l'application et le suivi rigoureux des textes législatifs en matière de gestion de l'environnement, le renforcement des capacités des institutions et des acteurs dans le domaine de la gestion de l'environnement et l'information et la sensibilisation. L'homme, sa société et tout ce qui s'y fait se trouve lié à l'environnement de façon essentielle. Ainsi, l'environnement revêt une capitale importance en ce qu'il détermine dans une certaine mesure l'état de l'économie nationale.

En effet, la nature n'est pas seule responsable des dévastations présentes ou à venir. L'homme en transformant son environnement physique le rend plus vulnérable au changement climatique. Ainsi, la pression démographique, la déforestation et ses effets néfastes (ruissellement et le comblement du lit du fleuve par les sédiments) relèvent des activités anthropiques. Comme le souligne avec justesse Jean Gallais : « *L'homme est toujours victime de la catastrophe dont il aura le plus souvent, directement ou indirectement, accru le risque* ».

Dans la situation décrite, il y a peut-être cataclysme naturel, mais ses effets sont décuplés par des facteurs d'ordre démographique, économique et politique. Il apparaît ainsi clair que les destructions environnementales en générale, et du climat en particulier ont des causes d'origine humaine¹⁸. C'est d'autant plus facile que les victimes font souvent partie des couches sociales les plus démunies. Ainsi, pour relever les défis liés à la protection de l'environnement en général, et du climat en particulier, nous pensons que les autorités chargées du contrôle de l'application des règles environnementales doivent jouer pleinement leur rôle et éduquer les citoyens aux règles de protection de l'environnement.

Certes, en matière d'environnement, la sanction n'est pas forcément le meilleur moyen du respect des textes. En la matière, il importe certainement plus d'informer et de sensibiliser le citoyen que de le sanctionner. Mais, il faut bien admettre que l'absence totale de sanction conduit en la matière à une situation d'anarchie préjudiciable à l'environnement et à la loi environnementale. S'il est vrai qu'il ne faudrait pas recourir systématiquement à la sanction, il n'en demeure pas moins que, dans certains cas, cette sanction soit indispensable pour assurer l'effectivité des textes.

Pour une meilleure implication de la justice dans la protection de l'environnement, il serait pertinent d'associer aux agents des services chargés de la protection de l'environnement, les autres unités d'enquête, à savoir la Gendarmerie et la Police Nationales. Une participation de la Police ou de la Gendarmerie Nationale aux missions d'inspection organisées par ces services chargés de la protection de l'environnement serait de nature à permettre aux Procureurs de la République de jouer pleinement leur rôle de poursuite des faits infractionnels. Ces derniers devraient être également destinataires de tous les procès-verbaux de constatations dressés dans le cadre de ces missions, étant entendu qu'ils jugeront de l'opportunité de poursuites¹⁹. Autrement dit, les procureurs, sans attendre une quelconque plainte d'une victime écologique, auront la possibilité de s'autosaisir de toute affaire relative à l'agression contre l'environnement.

CONCLUSION

¹⁸ Ibid, pp. 118-122.

¹⁹ Ibidem.

En effet, à la lumière de notre analyse, nous pouvons identifier des problèmes climatiques qui touchent à chaque activité économique, rendant cependant l'activité fragile en termes de rendement et affaiblissant l'économie nationale. Il va de soi que les secteurs d'activité étant dans l'incapacité par le changement climatique de produire considérablement, l'économie nationale ne peut qu'être vulnérable. Cette vulnérabilité, se fera sentir directement sur la société par la cherté du coût de la vie et de la menace de l'insécurité alimentaire et des déplacements massifs des campagnes vers les villes avoisinantes. Toute chose qui se traduit par la contrainte à la migration vue par certaines populations comme une alternative aux effets de changement climatique. Il est essentiel d'améliorer l'adaptation et la résilience des pays africains aux effets néfastes du changement climatique pour prévenir la mobilité humaine massive et forcée à travers le continent, voire au-delà. Cela peut se faire par les moyens suivants :

- Améliorer la compréhension locale des questions liées au changement climatique, c'est-à-dire la connaissance de ce que le changement climatique signifie pour les gouvernements et les communautés locales en termes concrets et tangibles, comme les informations sur la nature et les risques auxquels ils sont confrontés ;
- En adoptant des mesures axées sur le développement humain pour améliorer les moyens de subsistance des personnes exposées aux effets du changement climatique et accroître leur résilience, afin de contrer la nécessité de mouvements involontaires ; Et en mettant en œuvre des solutions fondées sur les écosystèmes/la nature pour l'adaptation et la lutte contre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement.

BIBLIOGRAPHIE

BAZILE, Didier (1997). « La filière bois énergie au Mali. Analyse bibliographique critique », *Programme Amélioration et Gestion de la jachère en Afrique de l'Ouest*. Projet 7 ACP RPR 269, publié par le CORAF et l'Union Européenne avec le concours de la Mission française de Coopération et d'Action Culturelle, ORSTOM, Bamako.

BRUNO, Hellendorff (1992). *Changement climatique et conflits agro-pastoraux au Sahel 2 octobre 2012*. Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), Rio de Janeiro : Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement. A/CONF.151/26.

DIAKITE, Aboubacar Sidiki (2022). « Les problèmes particuliers de la migration dans les régions du Mali », *Cahiers de LERDDL*, n°3.

EKLOW, Karolina et KRAMPE, Florian (2019). "Climate-related Security Risks and Peacebuilding in SOMALIA". *Policy Paper*, n°53.

FRANZISKA, Fabritius (2020). « La migration environnementale : un défi sécuritaire », *Auslandsinformationen*, n° 13.

GARRIDO MARTÍN, Blanca (2020). « Le contexte migratoire dans la République du Mali et le rôle de l'Ombudsman pour les droits des migrants », *Bulletin IEEEE*, n° 124.

KRALER, Albert ; KATSIAFICAS, Caitlin et WAGNER, Martin (2020). *Changement climatique et migration : Défis et réponses juridiques et politiques à la migration*

environnementale, Commission Européenne disponible sur <http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/supporting-analyses/sa-highlights>

LAGRANGE, Philippe (2017). « L'appréhension du phénomène migratoire par le droit international », *Revue critique de droit international privé*, n°1, pp. 27-35.

LECADET, Clara (2012). « Le droit, la politique et les expulsés : scènes maliennes », *Le sujet dans la cité*, vol 2, n° 3, pp. 182-194.

OBSERVATOIRE DU SAHARA ET DU SAHEL (2015). *Gestion intégrée de la terre de l'eau pour l'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques au Mali (ILWAC)*, Guide méthodologique pour l'estimation du potentiel de séquestration du Carbone au Mali.

OIM (2008). « Migrations et changements climatiques », *Migration Research*, n° 31.

OIM (2020). *Mobilité humaine, environnement et changement climatique au Mali*, ONU migration, Bamako.

TOURE, Moussa Etienne (2022). « La migration, une alternative aux effets néfastes de changement climatique ? », *Les Cahiers de LERDDL*, n°3, pp. 111-116.

TRAORE, Chazal Noël et IONESCO, D. (2016). « Migrations, déplacements et mobilité des êtres humains », *Mécanisme international de Varsovie*, Organisation internationale pour les migrations.

UA, OIM, DDC (2020). *Rapport sur la migration en Afrique: remettre en question le récit*.

WERRELL, Caitlin E. et FEMIA, Francesco (2018). « Avec le changement climatique, la menace de nouveaux conflits », *Courrier de l'UNESCO*, n°2, disponible sur <https://fr.unesco.org/courier/2018-2/changement-climatique-menace-nouveaux-conflits>.

ZOUBIR, Yahia H. (2020). « Défis sécuritaires, migrations, instabilité et extrémisme violent au Sahel », *Troubles géopolitiques et leurs effets dans la région méditerranéenne*, KEDGE Business School, Marseille, pp 147-154.